



Rothschild & Co Asset Management Europe

Avis de projet de fusion

Paris, le 23 septembre 2019

R-co Crédit Horizon 1-3 (FCP Absorbé) et la SICAV R-co agissant pour le compte de son compartiment R-co Crédit Horizon 1-3 (OPCVM Absorbant)

Rothschild & Co Asset Management Europe, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014, constituée sous la forme d'une société en commandite simple au capital de 1 818 181,89 euros, dont le siège social est situé 29, avenue de Messine à PARIS (75008), agissant en tant que société de gestion du FCP Absorbé et de l'OPCVM Absorbant ;

Représentée par Monsieur Didier Bouvignies, agissant en qualité d'Associé-Gérant.

Conformément à la décision de la Gérance de Rothschild & Co Asset Management Europe en date 17 juin 2019 et conformément au procès-verbal du Conseil d'Administration de la SICAV R-co en date du 17 juin 2019, il a été décidé de procéder à la fusion-absorption du FCP R-co Crédit Horizon 1-3 par le compartiment R-co Crédit Horizon 1-3 de la SICAV « R-co », non encore commercialisé en Belgique.

Cette opération s'effectuera sur la base des valeurs liquidatives datées du 12 novembre 2019, calculées le 13 novembre 2019.

L'apport effectué à l'OPCVM Absorbant par le FCP Absorbé correspondant à la totalité de son actif net entraînera, ipso facto, la dissolution de ce dernier.

Conditions de l'opération

Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 6 août 2019.

Les souscriptions et les rachats de parts du FCP Absorbé cesseront définitivement à compter du 8 novembre 2019 à partir de 12h01, de façon à ce qu'aucun ordre ne soit exécuté sur la base des valeurs liquidatives de fusion.

Même si la parité d'échange sera de 1 pour 1 au jour de la fusion, elle sera déterminée par le rapport suivant :

Actif net du FCP Absorbé

Valeur liquidative de l'OPCVM Absorbant

Pour ces calculs, les porteurs du FCP Absorbé auront droit à un nombre d'actions et/ou dix-millièmes d'action de l'OPCVM Absorbant identique à celui des parts et dix-millième de part du FCP Absorbé remises lors de l'échange.



Conformément à l'article 422-101 II du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, les créanciers du FCP Absorbé et de l'OPCVM Absorbant participants à l'opération de fusion et dont la créance est antérieure à la publicité donnée au présent projet de fusion peuvent former opposition à celui-ci dans un délai de quinze jours avant la date prévue pour l'opération

Si les termes de l'opération de fusion ne convenaient pas aux porteurs, ces derniers ont la possibilité de sortir sans frais, hors taxes éventuelles, à tout moment, le FCP Absorbé et l'OPCVM Absorbant n'appliquant pas de commission de rachat.

Le projet commun de fusion et son avenant ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 19 septembre 2019.

Nous informons les investisseurs belges que les DICI, le prospectus en vigueur, le dernier rapport semestriel et le dernier rapport annuel sont également disponibles gratuitement en français auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique (Rothschild & Co Wealth Management Belgium, succursale de Bruxelles, 166 avenue Louise B 1050 Bruxelles) et seront également disponibles sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management Europe (<https://am.be.rothschildandco.com>).

Pour plus d'informations :

Service Clients	Rothschild & Co Asset Management Europe
clientserviceteam@rothschildandco.com	29, avenue de Messine
https://am.eu.rothschildandco.com	75008 Paris

A propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Rothschild & Co Asset Management Europe propose des solutions d'investissement innovantes, fruit d'une vision indépendante et de long-terme, conçues pour répondre aux besoins de chacun de ses clients. Fort de sa présence internationale, Rothschild & Co Asset Management Europe offre des services personnalisés de gestion et de conseil en investissement à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs.

Nourrie par une connaissance profonde de ses clients, Rothschild & Co Asset Management Europe articule son développement autour d'expertises complémentaires en gestion active et de conviction, en architecture ouverte et en solutions d'investissement.

Rothschild & Co Asset Management Europe élabore des solutions d'investissement véritablement sur-mesure pour chacun de ses clients. Cette approche, alliant innovation et expérience, permet à Rothschild & Co Asset Management Europe d'offrir à ses clients une vision différente, source de création de valeur sur le long-terme.

Plus d'information sur : <https://am.eu.rothschildandco.com>